

# POLITIQUE D'IMPARTIALITÉ DE QUÉBEC VRAI

Par le truchement de la Politique d'impartialité, nous cherchons à assurer l'impartialité, la transparence et l'indépendance de toutes nos activités. Cela est essentiel pour préserver l'intégrité du processus de certification biologique et inciter nos membres à avoir confiance dans la qualité de nos activités.

L'objectif de cette politique est de décrire comment Québec Vrai garantit l'impartialité, la transparence et l'indépendance dans toutes ses activités. Notre objectif est de faire des constatations impartiales et de prendre des décisions équitables envers l'ensemble de nos membres.

Québec Vrai s'efforce d'éviter les situations où un risque pour l'impartialité se présente. Un conflit d'intérêts se produit lorsqu'un individu ou une organisation a plusieurs intérêts, dont l'un pourrait éventuellement corrompre la motivation dans une activité donnée. La structure et les politiques internes de Québec Vrai ont été conçues pour atténuer les conflits d'intérêts potentiels ou éviter les conflits réels, tant au niveau individuel qu'organisationnel et sont conformes à ISO17065.

## 1. Principes généraux

Les principes suivants sont applicables à l'ensemble de l'organisation pour garantir l'impartialité et réduire les risques de conflits d'intérêts :

1.1 Nous identifions, documentons, analysons et atténuons les risques d'impartialité de manière continue.

1.2. Tous nos employés, les inspecteurs sous-traitants, ainsi que les membres du Conseil d'administration et du Comité Qualité- Impartialité signent une déclaration de conflit d'intérêts et divulguent tout conflit d'intérêts réel ou potentiel au moins une fois par an. Ces divulgations sont ensuite analysées et des mesures appropriées d'atténuation des risques sont prises. Conformément aux accords signés sur les conflits d'intérêts, toutes les parties ont la responsabilité de mettre à jour les déclarations lorsque de nouvelles situations susceptibles de poser un conflit d'intérêts se présentent.

1.3 La surveillance de notre impartialité est assurée par le comité Qualité-Impartialité de Québec Vrai, qui se réunit au moins une fois par an.

1.4 Nous ne proposons pas de services qui préparent directement les membres à obtenir une certification dans le cadre d'un programme de certification offert par Québec Vrai.

1.5 Au niveau individuel, notre objectif principal est de nous assurer que toute personne effectuant des tâches liées aux services de certification est libre de tout conflit d'intérêts et peut accomplir ses tâches de manière objective et impartiale.

1.6 En plus de l'impartialité, Québec Vrai vise à ce que son programme de certification inspire confiance auprès de ses membres et du public par les actions suivantes :

- être réceptif aux plaintes;
- être ouvert;
- être équitable;
- assurer la transparence des processus;
- préserver la confidentialité.

## ORGANISME DE CERTIFICATION QUÉBEC VRAI



5365, boulevard Jean-XXIII, bureau 200A  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4A6

819 693-4646

[www.quebecvrai.org](http://www.quebecvrai.org)